

Compte rendu de la réunion du 20 janvier 2007

A la mairie de Joinville-le-Pont

Thème : Lutter contre toutes les formes de violences et toutes les insécurités

Préambule

Ce débat s'inscrit dans la logique du PS d'avoir une remontée d'information de la part des citoyens autour de quatre grandes problématiques choisies et faisant suite à la publication du projet socialiste. Cette démarche, en rupture, démontre que la sphère politique traditionnelle devient peu crédible sans participation des acteurs du quotidien. Le dépouillement des différents débats devrait permettre au projet socialiste d'être affiné et de répondre totalement (ou presque totalement) aux attentes des citoyens et des électeurs.

Le débat s'est déroulé le 20 janvier 2007 à la mairie de Joinville-le-Pont, dans la salle des mariages. Une présentation powerpoint assurait le fil conducteur de la problématique choisie. Benoît Willot, conseiller municipal, animait le débat. Bernard Lecuyer, maire adjoint de Champigny-sur-Marne chargé de la sécurité, a fait part de son expérience et des solutions mises en œuvre dans sa ville. Une vingtaine de personnes ont participé à ce débat consensuel qui a été riche en propositions

I. Présentation

Les déclarations Ségolène Royale

« Souvent, l'insécurité et la violence sont liées. Lorsque des parents sont en situation de précarité, n'ont pas un travail régulier, ils ont du mal à assumer leurs responsabilités éducatives. Les enfants n'ont pas envie de travailler à l'école puisqu'ils voient que, même bacheliers, les grands frères ou les grandes soeurs sont au chômage. Ils ont, alors, un doute sur le sens de l'effort scolaire. »

« Tout se tient : c'est la sécurité au travail qui apporte aussi la sécurité dans la famille et qui apporte la sécurité dans le comportement à l'école. »

Présentation des faits de violence

La prudence s'impose dans les interprétations liées aux analyses des faits de violence.

Depuis quatre ans les faits de violence augmentent.

Quelques chiffres : → Les violences physiques non crapuleuses : + 8,4%
→ Les coups et blessures volontaires : + 11,3%
→ Les menaces de violences : + 7,8%
→ Les menaces physiques crapuleuses : + 7,9%

Le nombre de véhicules brûlés en 2005 et 2006 sont comparables (45500 voitures brûlées / an).

Le personnel de l'Education Nationale subit neuf agressions par jour dans les différents établissements. Les violences scolaires avec armes ont augmenté de + 73,2% en un an.

Différentes formes de violences ont été rappelées :

- La violence qui asservit comme les femmes battues,
- La violence qui exprime une perte de repère, une souffrance, un désespoir,
- La violence identitaire comme le fait de se montrer, de casser pour être reconnu.

Présentation de quelques éléments de réflexion

La sécurité est une priorité sous la responsabilité régaliennne de l'Etat.

La logique de sécurité durable est liée à la capacité d'agir sur le terrain et à la création de dispositifs de police de proximité.

La confiance des citoyens sous-tend la crédibilité de l'ensemble des outils contribuant à la sécurité.

La violence conjugale est peu ou mal connue.

Ne faudrait-il pas renforcer les politiques partenariales et mieux prévenir la délinquance?

Présentation de la trame de questionnement afin d'ouvrir le débat

Quelles réponses à la violence des mineurs ? Comment donner aux familles les moyens d'assumer l'encadrement et l'éducation des enfants ?

Comment lutter contre les violences faites aux femmes ?

Comment répondre à l'exaspération des victimes ? Comment rétablir une confiance envers les institutions ?

Comment rétablir des repères partagés ?

II. Le débat

Sécurité publique de proximité

L'absence ou la faiblesse de l'appareil sécuritaire de l'Etat est constaté dans de nombreuses communes. Cette non représentation favorise le développement de la délinquance. Un noyau criminogène émerge dans les cités. De fait, les polices municipales se substituent aux missions de la police nationale. Un certain nombre de questions mettent en valeur **la nécessité de développer, de renforcer la police de proximité ou de créer "une autre police de proximité"**. Il devient nécessaire de renouer le dialogue avec les populations, notamment les plus défavorisées afin de connaître leurs attentes. Il est décourageant de porter plainte, localement, lorsqu'il n'existe pas de police de proximité municipale ou nationale.

La police de proximité connaît les attitudes et les habitudes des habitants. Elle participe ou peut participer à l'infiltration des réseaux de délinquants locaux. Le développement d'un **"service public de proximité"** est un atout supplémentaire pour lutter contre toutes les formes de délinquances locales.

Comme le rappelle un participant : "La gauche ne peut pas se permettre d'être angélique si elle veut réussir." Quelles sont les conditions actuelles de sécurité ? Comment peut-on implanter des îlots ou des commissariats de police alors que les policiers tombent dans des embuscades ?

Une remarque porte sur le recrutement et la formation des gardiens de la paix. Souvent il s'agit de jeunes provinciaux inexpérimentés par définition. A la fin de la formation les meilleurs choisissent la destination de leur choix et les autres sont mutés dans les départements souvent les plus durs où le contact est difficile avec les populations. Au bout de deux ans, les hommes expérimentés demandent une mutation dans un lieu moins sollicité au détriment des jeunes policiers sans expérience. **Il serait souhaitable de renforcer la formation des policiers, d'augmenter leur période d'apprentissage et de garder les policiers aguerris dans les zones difficiles.**

La dernière remarque porte sur les moyens techniques et financiers mis à la disposition des policiers. Le dépôt de plaintes est souvent saisi sur des moyens informatiques obsolètes et sans permettre l'intégration des données. Les petites fournitures consommables (papier, cartouche d'encre pour copieur, stylos ...) sont absentes des bureaux ou insuffisantes. **D'une façon plus générale, il serait souhaitable d'allouer des ressources suffisantes afin de ne pas altérer le fonctionnement des postes de police ou qu'elles arrivent au bon moment.**

Violence des institutions sur les usagers

L'exemple utilisé concerne le travail en crèche et les interactions fortes existantes entre les différents intervenants et contributeurs du processus. Le constat fait par les puéricultrices est simple : le comportement des bébés est " nerveusement plus violent " depuis plusieurs années. Le contexte général de la société ayant fortement évolué, la réponse institutionnelle devient inadaptée aux besoins des gens. La société est en pleine mutation, les lieux et les horaires évoluent. **Les institutions doivent s'adapter à l'évolution de la société.**

Un autre constat simple s'impose. Les enfants ressentent le stress de leur entourage et l'extériorisent à leur tour sur leur environnement. La solution consisterait à **créer un ministère de la petite enfance** afin de réfléchir sur les méthodes à mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène. La définition de projet pédagogique et l'élaboration du processus se feront avec la contribution des enseignants, des parents et des acteurs sociaux.

Lorsqu'il n'y a plus d'espoir d'exister dans notre société normée, le recours à la violence devient une nécessité afin d'être reconnu. La violence des mots utilisés comme " racaille" rend la relation avec le public conflictuelle.

L'exemple suivant concerne l'hébergement social de substitution pour les familles en hôtel. Pour ces familles placées par les services sociaux, la précarité est une réalité quotidienne. Elles vivent dans un lieu où l'hôtelier se préoccupe davantage de faire du business et de garnir son hôtel. Souvent les conditions d'hébergement sont archaïques, les gens vivent dans une très grande précarité et côtoient la promiscuité. Ils se sentent victimes des regards des autres et ce sentiment de précarité provoque une grande insécurité. Est-ce que cette situation n'est pas génératrice de violence ? Que deviennent les enfants à l'âge adulte? Comment vont-ils réagir ayant vécu leur adolescence dans ces conditions?

Le dernier exemple porte sur l'attitude des institutions face à certaines formes de précarité comme les Roms. Ce groupe vit d'une économie parallèle notamment en vendant des bouquets de fleurs. Il y a peu de temps la police est intervenue en procédant à la confiscation de leurs biens. Certains membres de l'ordre ont détruit les caravanes du campement et se sont faits photographiés devant. Vis à vis des populations en situation précaire ce type d'attitude réduit à néant le travail associatif et porte préjudice à l'Institution. La solution, pour lutter contre cette violence ou déviance, consisterait à **interdire certains actes de l'institution par l'Institution elle-même.** Comme par exemple d'interdire de juger des prévenus sans présence d'un avocat.

Violences scolaires

Les actes de violences scolaires sont tenus quasi secrets. Ce qui ne permet pas un traitement correct des causes. L'échec scolaire engendre l'agressivité des élèves concernés. Une des explications probables réside dans le fait que la médecine scolaire n'intervient que très faiblement dans le dépistage des pathologies scolaires (audition, vue, nutrition...). **Il faut de nouveau développer une politique médicale scolaire de prévention.**

Un des participants nous a fait remarquer que certaines pratiques pédagogiques peuvent générer de la violence. C'est le cas lorsque l'institution refuse de prendre en compte le comportement des enfants. En effet, les enfants et les parents ont changé. Il faut penser différemment et mettre en place d'autres alternatives (adaptation). **L'institution scolaire doit respecter le parcours et les possibilités des enfants.**

La vie sociale de l'enfant se développe à l'école. La reconnaissance de l'enfant se joue à l'école. Corollaire : **L'offre de service institutionnelle est-elle adaptée aux besoins d'aujourd'hui?** Ne faut-il pas remettre en cause certaines pratiques? Ne faudrait-il pas mieux comprendre les attitudes au lieu de punir (conseil de discipline)?

Traitement de l'insécurité : l'exemple de Champigny

Ce chapitre présente la politique de prévention développée par les acteurs institutionnels de Champigny-sur-Marne narrée par Monsieur Lécuyer, maire adjoint chargé de la sécurité et de la prévention.

Le maire est responsable de la sécurité sur la commune de part les arrêtés qu'il publie. Il n'y a pas de police municipale sur la commune.

La naissance du sentiment d'insécurité à plusieurs causes racines. Parmi celles-ci nous trouvons la fracture sociale, la précarité, l'échec scolaire et les familles déplacées. On peut résumer cette situation par un sentiment de mal vivre. Elle génère une activité parallèle faisant commerce (de drogue, de vêtements, de téléphones...) permettant aux gens d'améliorer leur quotidien. Souvent les institutions ferment les yeux sur une partie des activités illicites afin de garantir "la paix sociale". La solution existe. Champigny développe **une politique partenariale avec la police nationale et les associations**. Cette politique est basée sur une relation de confiance entre acteurs afin d'avoir des échanges autres que ceux formalisés par les administrations. Il y a création d'un réseau d'échanges entre acteurs permettant la synergie des actions et la réinsertion.

Je rappelle quelques exemples de réalisation.

Afin de réduire l'échec scolaire la ville organise **des classes de ville** en partenariat avec l'éducation nationale afin de faire découvrir la ville et les institutions aux élèves. Souvent ils méconnaissent les institutions et leurs droits.

La ville a créé "**la maison de la justice et des droits**" permettant de réunir **un correspondant du parquet** afin d'aider les gens en difficulté en collaboration avec les associations. De nombreux jeunes la fréquentent découvrant ainsi leurs droits et les Institutions. Le travail en réseaux associatifs est fondamental et permet d'orienter les jeunes.

Dans le cadre de la réinsertion de jeunes par les réseaux associatifs, la ville a participé à la création d'une société de gardiennage.

La ville, pour lutter contre les squats des halls d'immeubles, organise des rencontres avec les bailleurs, la police nationale et les jeunes. Ces réunions ont permis de retrouver la tranquillité dans les immeubles. Certains jeunes, grâce à cette structure, ont pu réaliser un projet individuel ou collectif. **L'association de l'ensemble des acteurs contributeurs est un vecteur de travail très important permettant de réduire les insécurités en trouvant des solutions opérationnelles comme la réinsertion.**

Economie souterraine

L'économie souterraine gangrène l'économie de la plupart des pays en se plaçant hors fiscalité. En Espagne le préjudice est évalué à 33% des recettes, en Allemagne la plus vertueuse le préjudice représente 7,6% et 25% en France. **Il serait souhaitable de combattre les acteurs de cette économie souterraine avec un arsenal juridique adapté aux différentes situations.**

III. Les grandes idées et propositions du débat

Ce débat a mis en valeur les idées forces suivantes :

Sécurité publique de proximité

- Nécessité de développer, de renforcer la police de proximité ou de créer "une autre police de proximité".
- Développer un "service public de proximité".
- Renforcer la formation des policiers, augmenter leur période d'apprentissage et garder les policiers aguerris dans les zones difficiles.
- Allouer des ressources suffisantes afin de ne pas altérer le fonctionnement des postes de police ou qu'elles arrivent au bon moment.

Violence des institutions sur les usagers

- Adapter les institutions à l'évolution de la société. Créer un ministère de la petite enfance.
- Interdire certains actes de l'institution par l'Institution elle-même.

Violences scolaires

- Développer une politique médicale scolaire de prévention.
- L'institution scolaire doit respecter le parcours et les possibilités des enfants.
- L'offre de service institutionnelle doit s'adapter aux besoins d'aujourd'hui.

Traitement de l'insécurité

- Développer une politique partenariale avec la police nationale et les associations.
- Organiser des classes de ville en partenariat avec l'éducation nationale afin de faire découvrir la ville et les institutions aux élèves.
- Nommer un correspondant du parquet afin d'aider les gens en difficulté dans les villes.
- Promouvoir l'association de l'ensemble des acteurs contributeurs qui est un vecteur de travail très important permettant de réduire les insécurités en trouvant des solutions opérationnelles comme la réinsertion.

Economie souterraine

- Combattre les acteurs de l'économie souterraine avec un arsenal juridique adapté aux différentes situations.

IV. Conclusion

Le débat participatif est une nécessité mettant en valeur les expériences et les attendus des participants. L'agrégation de ces débats permettra d'ajuster la trajectoire du projet vers une réponse politique adaptée aux attendus des citoyens.